

les carnets DE QUIMPER

N° 55
JANV - FÉV
2015

Magazine d'information de la Ville
de Quimper • Supplément au Mag

VILLE DE QUIMPER

j'ai des
idées
pour mon
quartier

Conseils de quartier La citoyenneté en actions

PROJETS

Accessibilité
Des améliorations dans tous
les domaines

► p.IV



L'ENQUÊTE
Démocratie de proximité

► p.VIII



PORTRAIT

Annick Lerat
Papillonneuse et passionnée

► p.XIV



www.quimper.bzh



• Facebook :
www.facebook.com/villedeQuimper

• Twitter :
www.twitter.com/villedequimper

Le calendrier Diwan, de la haute couture

Chaque année, le réseau des écoles Diwan propose un calendrier, diffusé à 13 000 exemplaires. Un concours est ouvert aux différents établissements pour sa conception, sa réalisation, sa promotion et sa vente.

Cette année, le projet choisi fait la part belle aux créations du brodeur Pascal Jaouen : quatre tenues correspondant aux saisons ont été sélectionnées pour le calendrier. Les vêtements sont portés par des lycéennes Diwan-Karaes : Erell Lhopiteau et Joséphine Foricher, Quimpéroises et mannequins pour l'occasion, et mises en scène par Pascal Léopold, photographe professionnel gabérickois.

Les croquis du brodeur ainsi que des détails des tenues complètent le calendrier, dont le produit de la vente pourrait permettre l'ouverture d'une

troisième classe à la rentrée 2015 et le recrutement d'un enseignant à l'école Diwan de Plogastel. Le calendrier est disponible (10 €) à la boutique de Pascal Jaouen, à la librairie Ravy, à l'Office de tourisme, à l'école et au collège Diwan.

Renseignements auprès de Vincent Rouxel (06 32 29 57 32) ou sur diwanpsj.wordpress.com



Donner son sang et offrir la vie



SANTÉ | Chaque jour, 600 dons de sang sont nécessaires pour soigner 34 000 malades en Bretagne. En ce début d'année, l'EFS (Établissement français du sang) doit maintenir le niveau de réserve nécessaire en produits sanguins pour subvenir aux besoins des malades.

Si le sang se reconstitue rapidement chez le donneur, les globules rouges, une fois prélevés, ne se conservent que 42 jours et les plaquettes seulement 120 heures.

N'hésitez plus, mobilisez-vous pour ce don généreux et solidaire ! Donner à Quimper, c'est possible tous les jours à la Maison du don.

La Maison du don (dans l'enceinte du centre hospitalier, entrée par la rue Emile-Zola) vous accueille tous les jours sur rendez-vous au 02 98 65 66 25 ou bretagne@efs.sante.fr.

Petit patrimoine : faites l'inventaire !

CULTURE | Suite au succès rencontré par l'inventaire des manoirs ruraux de Quimper réalisé l'année dernière (une centaine de sites potentiels recensés, 82 retrouvés dont une quarantaine de manoirs encore en bon état), la ville de Quimper relance une nouvelle opération cette fois sous une forme fédératrice et participative autour du petit patrimoine : moulins, chapelles, fermes anciennes, lavoirs, fontaines, puits, stèles, tombes, porches, pigeonniers, statues, fours à pain, croix, niches votives... Ce patrimoine de proximité a un intérêt historique et architectural : il mérite d'être connu. Vous connaissez des sites et vous souhaitez participer à cet inventaire ? Connectez-vous sur le site Internet de la Ville pour remplir une fiche d'inventaire en ligne ou écrivez à la Maison du patrimoine.

Maison du patrimoine, 5 rue Ar Barz Kadiou.

Tél. 02 98 95 52 48.

Courriel : secretariat.patrimoine@quimper.bzh



En contrebas du Bourdonnel, un bel ensemble lavoir et fontaine.

Recensement 2015, en ligne aussi

CITOYENNETÉ | Une campagne de recensement de la population se déroulera du 15 janvier au 21 février. À Quimper, elle concerne 2 680 logements (soit environ 4 200 personnes). Un agent recenseur se présentera au domicile muni d'une carte professionnelle illustrée avec sa photo. Les personnes vivant dans les logements concernés auront préalablement été prévenues par courrier. Nouveauté cette année : la possibilité de remplir le questionnaire du recensement en ligne, sur un site dédié (www.le-recensement-et-moi.fr). Cette méthode a déjà été testée dans plusieurs villes avec succès : les réponses données s'avèrent plus fiables et l'exploitation des données par l'Insee est facilitée. Elle a donc été généralisée cette année. Les personnes ne disposant pas d'Internet, par exemple, pourront toujours se voir remettre, par les agents recenseurs, un questionnaire papier.

Renseignements : service Etat civil. Tél. 02 98 98 89 09.

Open de tennis 5^e édition, du 2 au 8 mars

SPORT | Véritable succès populaire (13 000 spectateurs l'année dernière), l'Open BNP Paribas banque de Bretagne-Quimper revient pour une 5^e édition, du 2 au 8 mars, aux tennis municipaux de Creac'h Gwen, à Quimper.



Ce tournoi ATP, catégorie challenger, est soutenu par la ville de Quimper depuis la première édition. L'équipe organisatrice espère attirer

au moins deux têtes d'affiche du tennis français. Marc Gicquel, une nouvelle fois ambassadeur du tournoi, sera présent à Penhars, le 28 février à 14h pour une animation autour du tennis destinée aux jeunes. D'autres rendez-vous seront également organisés en parallèle des phases de qualification et du tournoi qui débutera le 2 mars.

Tarifs :

Qualification 28 février et 1^{er} mars : entrée gratuite

2 au 5 mars : 5€ adulte et 1€ enfant de moins de 11 ans

6 au 8 mars : 10€ adulte et 1€ enfant de moins de 11 ans

Pass semaine : 40€ - Billetterie en ligne sur www.opendequimper.com

Village grand public de 800 m² en accès libre. Espaces de restauration, d'animation et grand écran pour suivre les matchs. Lire également dans l'Agenda.

Rentrée scolaire 2015/2016 : inscriptions dès le 10 mars

Pour inscrire votre enfant dans une école publique (élémentaire ou maternelle), rendez-vous à l'accueil de l'Hôtel de ville, à partir du 9 mars 2015. Un certificat d'inscription vous sera remis. Il vous suffit ensuite de prendre contact avec la direction de l'école pour l'admission de votre enfant.

Cette inscription concerne les enfants n'ayant jamais été scolarisés, ceux venant d'une autre commune et faisant leur rentrée à Quimper ou ceux qui changent d'école à Quimper. Les enfants de moins de trois ans ne sont pas prioritaires. Ils pourront être inscrits en fonction de la capacité d'accueil de l'école.

Munissez-vous du livret de famille ou de l'acte de naissance de l'enfant, d'un justificatif de domicile, du carnet de santé, du numéro d'allocataire CAF, mais aussi éventuellement du certificat de radiation de l'ancienne école, d'une copie de jugement.

Renseignements au 02 98 98 87 22.

La Fête de la musique 2015, c'est le samedi 20 juin

CULTURE | En 2014, cette institution festive a mobilisé 80 groupes et réuni environ 30 000 mélomanes dans les rues de Quimper. Cette année, une grande soirée musicale



gratuite se déroulera le samedi 20 juin. Tous les genres musicaux sont les bienvenus. Une idée ? Un projet artistique à partager ? Inscrivez-vous avant le 6 mars 2015, en remplissant une fiche (téléchargeable sur www.quimper.bzh). Ensuite, déposez votre candidature à la direction du développement culturel et socioculturel (32 rue de Brest), à l'accueil de l'Hôtel de ville et d'agglomération ou par mail : culture@quimper.bzh

Renseignements au 02 98 98 89 00.

Accessibilité

Des améliorations dans tous les domaines

2014 a été une année importante pour l'accessibilité à Quimper, 2015 le sera également. Les travaux ont permis de rendre 30 % des équipements communaux complètement accessibles aux personnes en situation de handicap, ce qui correspond à la moyenne nationale. L'accès aux bus continue d'être amélioré. Des rues et espaces publics sont réaménagés pour faciliter la circulation de tous.

La loi de 2005 prévoyait initialement la mise en accessibilité de tous les bâtiments recevant du public avant le 1^{er} janvier 2015. Si de nombreux travaux ont été réalisés, tous n'ont pu être terminés. Afin de répondre au retard pris par les collectivités ou exploitants dans la réalisation des travaux, le gouvernement a mis en place, par voie d'ordonnance, les Agendas d'accessibilité programmée (Ad'AP). La ville de Quimper va déposer un dossier en ce sens (lire l'encadré).

13 MILLIONS D'EUROS NÉCESSAIRES

« Nous agissons dans la continuité en collaboration avec les usagers et associations, indique Marie Le Gall, adjointe au maire chargée du handicap, de la mobilité, de l'accessibilité et sécurité des bâtiments. Les services municipaux, par leur réactivité, permettent de répondre à des demandes ponctuelles et de travailler sur du long terme. Bâtiments, transports, voirie collaborent étroitement, afin de créer des aménagements globaux. Une mise en accessibilité complète nécessite 13 à 14 millions d'euros. » Si aujourd'hui près d'un tiers des réalisations est accessible, sur les autres sites c'est souvent l'accès aux sanitaires et aux étages qui est compliqué.

« Nous agissons dans la continuité en collaboration avec les usagers et associations, indique Marie Le Gall, adjointe au maire chargée

L'AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE (AD'AP)

Ce dispositif obligatoire, permettant d'obtenir un délai supplémentaire de 3 à 9 ans, s'impose à tout maître d'ouvrage et/ou exploitant dont le patrimoine d'Établissement recevant du public (ERP) ne répond pas au 31 décembre 2014 aux exigences d'accessibilité définies à l'article L.111-7-3 du Code de la construction et de l'habitation. C'est un document de programmation et de financement des travaux de mise en accessibilité établi par le gestionnaire ou le propriétaire d'ERP public(s) ou privé(s). La Ville déposera son projet d'Ad'AP au plus tard le 27 septembre 2015 pour validation par le préfet. L'Ad'AP donne l'occasion de faire un état des lieux complet, de prendre des orientations, de voir quels bâtiments pourront être rendus accessibles et donc conservés, etc.



Le service HandiQub a effectué près de 25 000 missions en 2014.



Trottoirs abaissés, les traversées de chaussées sont facilitées comme ici rue Charles d'Orléans.

AVANCÉES DANS LES ÉCOLES

L'année passée, 1,5 million d'euros a été dédié aux travaux sur les bâtiments, notamment la MPT du Moulin-Vert, les écoles Léon-Goraguer,

Yves-Le-Manhec et Victor-Hugo. L'accessibilité a été intégrée dans des restructurations importantes : le Conservatoire de musiques et d'art dramatique, les écoles Frédéric-Le-Guyader et Jules-Ferry, l'ancienne mairie annexe de Kerfeunteun, elle le sera de même pour l'école Stang ar C'Hoat, l'Hôtel de ville, la nouvelle mairie annexe de Kerfeunteun, les halles Saint-François.

En 2015, ce seront les écoles Jean-Monnet, Pauline-Kergomard et Penanguer, les halles des sports d'Ergué-Armel et de Penhars, la mairie et la poste d'Ergué-Armel, le musée des Beaux-arts. L'étude des locaux associatifs est en cours.

Au niveau de l'agglomération, les piscines et les médiathèques sont totalement accessibles à l'exception de celle de Locronan dont la mise aux normes est en cours. Les projets de restructuration du parc des expositions et du centre des congrès intègrent les travaux d'accessibilité. La restructuration de l'École européenne supérieure d'art de Bretagne est en cours d'étude, ainsi que des travaux sur les aires d'accueil des gens du voyage.

BUS : NOUVEAU SYSTÈME D'INFORMATION

En matière de transports, vingt arrêts commerciaux ont été rendus accessibles en totalité ou avec accompagnement conseillé et environ 70 % le seront en 2015. Grâce à l'acquisition de trois nouveaux bus et du réaménagement de quatre anciens, 47 véhicules (sur un total de 49) sont accessibles.

Au premier trimestre, la ligne 7 sera accessible et la rénovation des abris de bus et des mobiliers urbains d'information terminée. Au printemps, place à une information dynamique des voyageurs en temps réel (prochain passage, durée...) grâce aux bornes visuelles et sonores dans les abris, aux écrans dans les bus, ainsi que via Internet et un répondeur vocal. À noter que l'agence QUB va prochainement s'installer quai du Steir. « Nous travaillons avec André Guénégan, vice-président délégué aux transports et à la mobilité de Quimper Communauté à l'amélioration du service HandiQub, explique Marie Le Gall. En effet, il est de plus en plus sollicité, avec près de 25 000 missions en 2014 pour 560 personnes inscrites, soit une augmentation de 43 % depuis 2007. »

BEAUCOUP DE TROTTOIRS REVUS

Concernant la voirie et les espaces publics, les travaux ont été nombreux notamment aux abords des écoles en particulier, mais aussi partout dans la ville avec des élargissements de trottoirs (avenue Léon-Blum, rues de Pont-l'Abbé, Santik Du...), la création de zones 30 ou de

limiteurs (rue Henri-Dunant, chemin de Prateyer), d'importants aménagements route de Guengat et au giratoire Quistinidal... En 2014, la Ville a rendu accessibles 520 mètres de trottoirs et 1 235 mètres accessibles avec accompagnement, 64 trottoirs ont été abaissés avec des bandes podotactiles. Dix places supplémentaires de stationnement réservé ont été créées. Du côté des espaces verts, la réfection d'allées améliore le passage des personnes à mobilité réduite (quatre en 2014, une dizaine en 2015). L'accès aux plaines de Stang Bihan et de Kerambellec sera facilité. Une table de pique-nique est désormais accessible aux jardins familiaux du Moulin Vert et deux jeux sur ressorts seront installés au Vallon Saint-Laurent.

LES VICTOIRES DE L'ACCESSIBILITÉ

Un prix pour le musée des Beaux-arts de Quimper Organisées par l'Unapei et les Urapei (Union nationale et Unions régionales des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis), les Victoires de l'accessibilité récompensent les meilleurs projets de mise en accessibilité pour les personnes handicapées mentales. Le projet « L'art par tous les sens » du musée des Beaux-arts de Quimper est lauréat dans la catégorie Culture et Loisirs. Il a été sélectionné car il présente à la fois un caractère novateur, inclusif, reproductible et qu'il tend à atteindre des objectifs mesurables.



La piscine de Kerlan Vian est désormais accessible aux personnes à mobilité réduite.



Repères sensitifs aux intersections pour les personnes malvoyantes

Penhars

De nouveaux projets se dévoilent

VIE DE QUARTIER | Alors que le centre commercial « Les 4 vents » a ouvert ses portes en octobre dernier et que l'aménagement du secteur se poursuit, de nouveaux projets commencent à prendre forme sur le quartier. Certains pourraient s'inscrire dans la poursuite du Programme national de rénovation urbaine (PNRU) prévu par l'État et dont le deuxième volet devrait être dévoilé dans les prochains mois.

Signé en 2006 par l'équipe d'Alain Gérard, le Programme national de rénovation urbaine développée sur Kermoyan a permis de transformer durablement le quartier. Dernière réalisation notable : le centre commercial « Les 4 vents » construit sur le site de l'ancienne Maison pour tous et du centre social. Il a ouvert ses portes au début de l'automne, tandis que l'ancienne galerie située à quelques mètres était confiée aux spécialistes du désamiantage et de la déconstruction.

La destruction complète de cet ancien bâtiment datant des années 1970 devrait se terminer dans les prochaines semaines. De nouveaux espaces de stationnement seront créés à cet endroit. Au final, ce sont près de 180 places, contre environ 120 actuellement qui seront à la disposition des habitants et usagers du quartier. À cela s'ajoute une nouveauté : la présence de deux bornes pour recharger les voitures électriques. Plus qu'un simple parking, cette aire va bénéficier d'un aménagement paysager de qualité avec l'installation de mobilier urbain, d'un abri à vélo et de cheminements piétonniers jusqu'au parvis de la MPT. La fresque présente sur le pignon de l'ancien centre commercial a été récupérée pour être revalorisée sous une nouvelle forme.

LE PÔLE MÉDICAL SE CONCRÉTISE | Toute la surface libérée par la disparition de l'ancien centre commercial ne sera pas utilisée par cette nouvelle zone. En lieu et place de l'ancien supermarché, la Ville souhaite implanter un pôle médical. Un projet de longue date qui va se concrétiser dans les mois à venir.



L'ancien centre commercial déconstruit, un nouveau parking va être aménagé, complétant ainsi l'offre de stationnement existant.



La réalisation d'un pôle de santé pluridisciplinaire au cœur de Kermoyan permettrait de compléter et de regrouper en un même endroit l'offre de soins. Plusieurs réunions de travail ont été engagées par la SAFI (Société d'aménagement du Finistère) avec un groupe de professionnels composé de médecins généralistes, orthophonistes, podologues, infirmiers... afin de proposer un programme fonctionnel de l'opération. Ce nouvel équipement pourrait être constitué d'un pôle médical au rez-de-chaussée, regroupant différentes spécialités, et de logements répartis sur un ou deux étages.



VALÉRIE LECERF-LIVET

Adjointe chargée du quartier de Penhars

• Permanences les mardis et vendredis de 9h à 18h.

• Tél. 02 98 53 48 37.

DE NOUVEAUX COLLECTIFS D'HABITATIONS

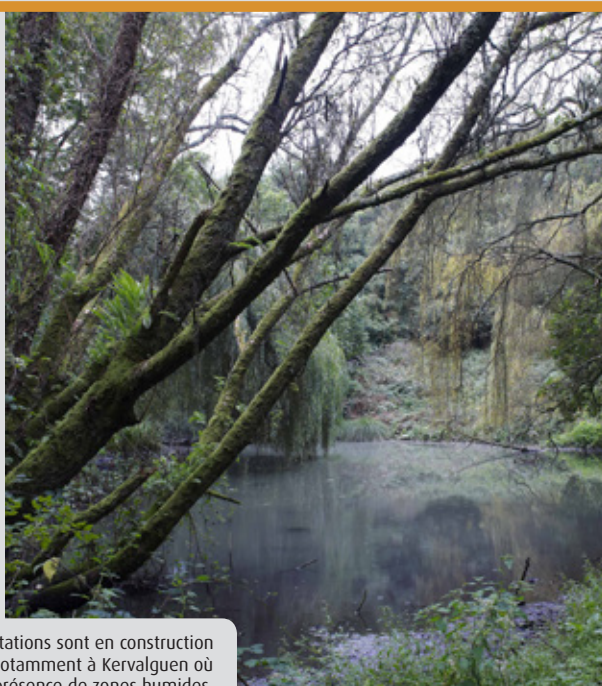
De nouvelles habitations sortent également régulièrement de terre dans le quartier. Rue Paul-Borrossi, le projet de 22 logements collectifs accessibles via le Prêt social location-accession (PSLA) est en cours. Il est mené par l'OPAC Quimper-Cornouaille.

Rue de Picardie, 15 habitations seront construites sur la base du même dispositif tandis que rue de Vendée, 16 logements, réalisés par la Foncière Logement, alimenteront un parc privé de locations afin de maintenir un brassage social sur le quartier. Ces deux programmes sont annoncés pour la fin 2016.

À Kervalguen, environ 15 hectares pourraient être mobilisés pour un nouveau programme d'habitations. Le secteur fait partie des priorités de la Ville qui étudie avec l'OPAC Quimper-Cornouaille l'aménagement de cette zone proche de Kermoyan. Une attention particulière est apportée à l'accessibilité du site et à la présence de zones humides. La Ville réfléchit également au devenir de l'ancienne mairie annexe. Un dossier qui pourrait aboutir au cours de l'année.

UN NOUVEAU PROGRAMME DE RÉNOVATION

Sur une période de dix ans, Kermoyan aura changé de visage. Si le principe d'un nouveau programme de rénovation urbaine, dit « ANRU 2 », est envisagé par l'État, son contenu n'est cependant pas défini. Les élus quimpérois et les services travaillent actuellement avec l'Agence nationale de rénovation urbaine pour la prise en compte de nouveaux projets qui s'avèreraient importants à réaliser lors des prochaines années. Les secteurs de la rue des Oiseaux et de la rue Penanguer font notamment partie des priorités de la Ville.



De nouveaux collectifs d'habitations sont en construction et des projets sont évoqués notamment à Kervalguen où il faut prendre en compte la présence de zones humides.

Conseils de quartier

La citoyenneté **en actions**

DÉMOCRATIE | Près de 200 Quimpérois de 18 à 88 ans s'investissent pour être les relais de leurs concitoyens auprès des élus. Mais aussi pour donner leur avis sur les projets municipaux concernant la vie des habitants : les échanges se font à double sens. Bien décidés à se faire entendre, les conseillers de quartiers vivent l'exercice de la citoyenneté de manière très concrète. Comment ? C'est ce que *Les Carnets de Quimper* vous invitent à découvrir, en les écoutant.

Partager des visions de la ville et faire valoir l'intérêt général : telle est l'ambition des conseillers de quartier.



DES CONSEILS DE QUARTIER : POURQUOI ?

Développer la démocratie de proximité en tenant compte de la réalité quimpéroise est une priorité de la municipalité.

Cela passe par le partage de l'information, la reconnaissance et le respect du citoyen. Les conseils de quartier sont des éléments clés, leur organisation est innovante : elles ne sont pas des chambres d'enregistrement, mais de véritables écoles de participation citoyenne, des instances de débat et d'enrichissement de la vie publique locale, basées sur un dialogue simple, direct, sincère. Entendu lors des premiers conseils de quartier : « J'ai été tiré au sort pour en faire partie, je ne savais pas que ça existait, j'ai été interpellé. Ça m'a donné envie de participer au bon fonctionnement de la collectivité, avec mon point de vue particulier. » « Je donne de mon temps pour servir, pour apporter du mieux-vivre, pas pour faire de la politique. » « La citoyenneté m'intéresse, alors je veux apporter ma pierre à l'édifice. »

QUEL RÔLE JOUENT LES ADJOINTS DE QUARTIER ?

Il y a quatre conseils, un pour chaque quartier. Les adjoints Valérie Lecerf-Livet (Penhars), Corine Nicolas (Ergué-Armel), Christian Le Bihan (Kerfeunteun) et Philippe Calvez (centre-ville) sont « en première ligne » pour écouter les Quimpérois, mais n'interviennent dans les réunions que lorsque c'est nécessaire pour animer les débats, apporter de l'information et la faire suivre. Entendu : « Lorsque nous, adjoints, aurons à argumenter sur certains projets en conseil municipal, le fait de savoir que les conseils de quartier nous soutiennent nous donnera du poids. »

COMMENT S'ORGANISENT LES CONSEILS DE QUARTIER ?

Ils se réunissent régulièrement en plénières (49 personnes) et en collectifs plus restreints (7 personnes). Entendu : « Nous avons fait un travail de synthèse pour constituer un règlement commun aux quatre conseils, cela facilitera les relations avec les services et les élus, et les rencontres interquartiers. » Ils réfléchissent ensemble, formulent des questions, des propositions et donnent des avis.

Les réunions sont très vivantes, la parole circule, la deuxième partie se déroule parfois en petits groupes, visiblement les personnes présentes ont beaucoup de choses à dire ! Un animateur de la Ville est également présent, qui assure aussi les convocations aux réunions, les transferts d'informations. On est bien dans un cadre de bénévolat, on évite de se mettre une pression sur les délais par exemple.

Entendu : « Je suis contente de rencontrer des gens de mon quartier, de donner mon avis pour améliorer les choses, pour échanger à partir du ressenti des autres. »

Les conseils peuvent solliciter les services municipaux pour comprendre tel ou tel fonctionnement, connaître un règlement, etc. Grâce aux documents qu'ils fournissent, voire à leur présence en réunion, les discussions s'appuient sur du concret.

QUI DÉCIDE DES SUJETS DÉBATTUS ?

Chaque conseil est autonome. Entendu : « Les Quimpérois ont besoin de se faire entendre et de partager leurs préoccupations... et les élus ont besoin de relais de terrain. On fait du lien social ! »

Le centre-ville a choisi tout d'abord le thème de la propreté. Parmi les souhaits formulés : « Faire en sorte que les poubelles et cartons prennent moins de place sur les trottoirs et aux abords des tripoints », « enterrer davantage de conteneurs », « informer sur le coût de la propreté », « appeler à la responsabilité citoyenne »...

La première préoccupation retenue à Ergué-Armel est la sécurité aux abords des écoles et plus largement la circulation et les déplacements. Tout le monde se sent concerné. Et a des idées concrètes : « Développer et mieux marquer les zones 30 », « davantage de lampadaires aux passages piétons », « réhabiliter les escaliers du Frugy », « relancer les pedibus. »

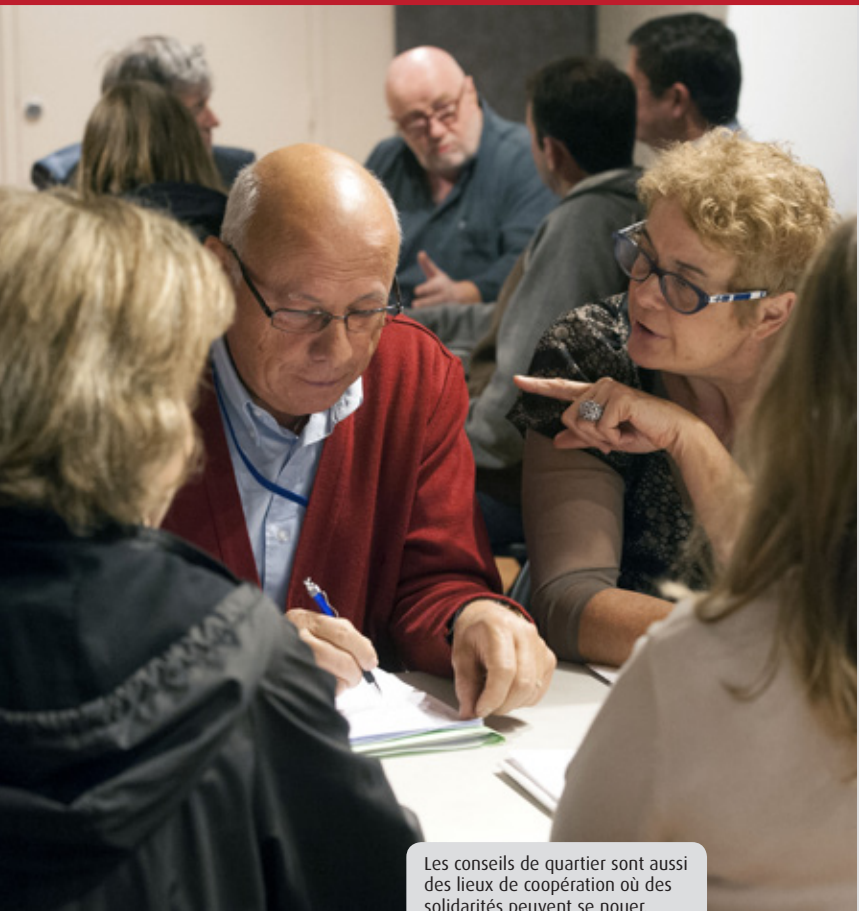
À Kerfeunteun, on a abordé plusieurs thèmes, puis priorité a été donnée aux déchets ; mais la question centrale de l'ouverture de la déchèterie le dimanche matin a été réglée en quelques ▶



UN ESPRIT D'OUVERTURE

Philippe Calvez est adjoint chargé de la coordination des mairies de quartier, de la démocratie de proximité, de la vie associative et du secteur socioculturel, et référent du centre-ville.

« Les conseillers de quartier ont pris leur mission à bras-le-corps et avec sérieux. Je me réjouis de leur enthousiasme et de leur assiduité : entre le 24 juin et fin novembre, la participation s'élevait à 66 %. Les réunions se déroulent de manière constructive, la transparence est la règle. Le conseil municipal s'engage à apporter une réponse précise et argumentée à chaque fois qu'une question lui sera posée. Réciproquement, nous, élus, allons consulter les conseils de quartier sur des projets municipaux. Leur avis aura toute son importance dans le cadre de l'amélioration de la vie quotidienne des Quimpérois. C'est un exercice délicat, on s'expose... mais on est là tout à fait au cœur de notre politique, par la prise en compte de la parole des citoyens de manière pragmatique, dans un esprit d'ouverture. »



Les conseils de quartier sont aussi des lieux de coopération où des solidarités peuvent se nouer.



Les conseillers de quartier soumettent des "avis" aux conseillers municipaux, qui leur répondent par écrit.

- ▶ minutes : une fiche de liaison a été rédigée. C'est donc la circulation à vélo qui va faire l'objet d'une réflexion approfondie. L'animation sportive et culturelle sera également abordée.

Penhars voulait mêler le vivre-ensemble, l'urbanisme et l'environnement. L'idée d'un marché alimentaire et/ou

de vêtements a ainsi été validée collectivement et trois commissions ont vu le jour. Durant le brainstorming ont été évoqués son site, son rythme, son orientation (circuits courts) et un concept innovant : la possibilité de passer des commandes par Internet... À suivre : des rencontres avec les élus et techniciens concernés. Entendu : « Apprendre à faire des choix ensemble, trouver des consensus : c'est passionnant ! »

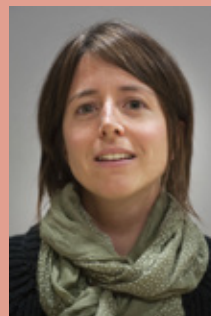
LA FORCE DU COLLECTIF, LE VIVRE-ENSEMBLE : DES CONVICTIONS



◀ **Catherine Bescond (Kerfeunteun)** : « J'arrive d'Alençon où j'ai vu des conseils très dynamiques en animation et aménagement de quartiers. Je conçois le conseil comme un collectif force de proposition au bénéfice de l'intérêt général... tout en étant bien consciente que c'est le conseil municipal qui décide ! C'est une bonne manière de connaître ma région de cœur et je n'ai aucun a priori. J'ai hâte de contribuer à faire avancer des projets. »

▶ **Catherine Breuille (Ergué-Armel)** : « Depuis un bon moment je voulais être active dans la vie du quartier, là j'ai décidé de prendre le temps pour cela, de participer aux débats.

J'espère qu'on va voir rapidement les suites de nos propositions. Pour moi le vivre-ensemble, cela se passe d'abord sur l'espace public, dehors : avec mes trois enfants, jamais nous ne nous déplaçons en auto à Quimper. Tout ce qui a trait au partage des voies est essentiel. »





Des réunions rassemblent les quatre quartiers, sur des thématiques communes.

QUE DEVIENNENT LES AVIS FORMULÉS ?

Prenons un cas précis : pour la sécurité près des écoles, divisés en trois groupes, les conseillers ont débattu puis présenté un compte-rendu. Ensuite ils vont rédiger des fiches de liaison, ils vont poser des questions aux services de la Ville pour pouvoir disposer d'éléments techniques, puis élaborer des propositions, chercher des solutions. Ils vont transmettre un « avis » à l'attention du bureau municipal, qui sera ensuite joint à l'ordre du jour du conseil municipal. Entendu : « Être figurant ne m'intéresse pas, là on nous demande vraiment de travailler, d'entrer dans le concret ». « Il faut qu'on voie à quoi on sert ! »

COMMENT SONT PRIS EN COMPTE LES AVIS DES CONSEILS ?

Lors du conseil municipal, les avis seront commentés par les élus et un retour écrit sera fait systématiquement. Bien entendu, un avis ne sera pas toujours suivi d'une réalisation : faisabilité, coûts...

Par ailleurs, plusieurs fois par an, le maire va recevoir les représentants des conseils dans son bureau. « Quelles sont vos difficultés ? Comment peut-on faire évoluer les choses ? » Voilà des questions qui seront abordées, de manière très ouverte.

La municipalité se donne également la possibilité de solliciter l'avis des conseils sur d'autres projets, en particulier ceux de grande envergure.

ET SI JE VEUX CONTACTER MON CONSEIL DE QUARTIER ?

Je m'adresse au service démocratie de proximité : tél. 02 98 98 86 48 ou 02 98 98 89 04, conseils.quartier@quimper.bzh. Dans ces pages des Carnets de Quimper, il sera régulièrement rendu compte des travaux des conseils. ■

LES CONSEILS DE QUARTIER, CE SONT...

- 49 personnes par conseil, dont 20 habitants tirés au sort, 15 volontaires, 14 représentants d'associations et acteurs socioprofessionnels,
- 7 membres dans le collectif d'animation de chaque quartier, qui se réunit deux fois par mois,
- des réunions plénières par quartier et par an, calées sur le rythme du calendrier des conseils municipaux,
- des réunions interquartiers car certaines thématiques sont communes.

Sous le signe du poisson



Une fois cuits, les filets de poisson frais sont conditionnés en barquette avec leur sauce, et consommés le lendemain midi dans les écoles, après une remise en température lente.



Offrir des menus alliant saveurs et équilibre alimentaire tout en favorisant l'économie locale, c'est possible.

Pour apprécier le poisson encore faut-il qu'il soit bon. Pas de secret, quand il est frais et bien préparé, c'est un délice. Les vertus nutritionnelles suivent, elles varient d'une espèce à l'autre : vitamines, minéraux, acides gras essentiels... Ce n'est pas un hasard si le Programme national nutrition santé (PNNS) recommande de consommer deux portions de poisson par semaine.

UNE CUISSON QUI RESPECTE LE POISSON Le Symoresco cuit à basse température ce qui permet de préserver la texture et la saveur du poisson. Les pratiques de la cuisine centrale sont claires : priorité au poisson frais !

Côté fournisseurs le Symoresco s'appuie sur trois mareyeurs locaux : Le Venec à Concarneau, les Viviers d'Audierne et Top Atlantique au Guilvinec.

DES PRODUCTEURS LOCAUX Alan Le Venec est le patron de l'entreprise historique concarnoise du même nom (création : 1946). « Les commandes du Symoresco représentent pour nous environ 400 kg par semaine. Nous fournissons beaucoup d'espèces différentes : merluchon, églefin, tacaud, julienne... Nous avons investi dans une portionneuse début 2014 pour répondre à la demande et avons embauché du personnel supplémentaire. Cela représente trois à quatre emplois. Et il faut y ajouter ceux des marins-pêcheurs chez qui nous nous approvisionnons : 90 % du poisson que nous préparons vient des criées bretonnes. »

ROULÉS DE FILETS DE TACAUD GRILLÉS

4 filets de tacaud
8 tranches fines de poitrine fumée
½ citron
Pics à brochettes

Recouvrir un côté des filets avec deux tranches de poitrine fumée. Rouler dans le sens de la largeur, poitrine sur l'extérieur. Découper en tronçons. Enfiler les rouleaux sur les pics à la façon d'un rollmops. Les cuire à cœur quelques minutes avec une salamandre, près de la résistance d'un four en mode gratin ou sur un barbecue. Servir assaisonné d'un trait de citron, par exemple avec une poêlée de légumes de saison.



Quimper, ville nature



Le Vallon Saint-Laurent, un écrin pour la biodiversité.



Le jardin du Prieuré fait rimer esthétique et botanique.

En 2014, les labels Eve (Espace végétal écologique) du jardin du Prieuré, du Vallon Saint-Laurent et de la plaine du Moulin Vert ont été reconduits pour trois ans par l'organisme indépendant Écocert.

Le label Eve récompense tout le travail mené par la Ville. Grâce à ce cadre de suivi incluant un contrôle annuel, la direction du paysage et des jardins fait des espaces concernés de véritables laboratoires des pratiques écologiques.

Dans les faits, le jardin du Prieuré, le Vallon Saint-Laurent et la plaine du Moulin Vert sont traités de la même façon que les autres espaces verts. La gestion différenciée a été mise en place voilà une quinzaine d'années à Quimper. Elle a notamment réduit de plus de 90 % la quantité de produits phytosanitaires utilisés.

LES POUMONS DE LA VILLE Les espaces végétaux écologiques présentent plusieurs intérêts. Moins pollués et moins pollués, ils remplissent mieux

leur rôle de poumon de la ville. La biodiversité s'y accroît. Résultat : une terre plus équilibrée sur laquelle la faune et la flore se développent mieux, une diversité visuelle plus importante, un cadre plus vivant, plus attractif.

Les trois espaces labellisés se distinguent par le suivi minutieux dont ils font l'objet. Toutes les actions d'entretien y sont consignées et leur évolution est soigneusement observée. Ainsi, le label Eve offre un cadre objectif pour l'évaluation des méthodes employées sur toute la ville. Sur cette base, la direction des paysages et des jardins peut identifier les meilleures pistes d'amélioration pour ses parcs.

LES QUIMPÉROIS S'EN INSPIRENT Autre atout des espaces labellisés Eve : ils deviennent des exemples à suivre.

Par exemple le jardin du Prieuré comporte un grand nombre de plantes anciennes et médicinales. Il démontre qu'il est possible de cumuler écologie, patrimoine, esthétique et botanique. Les Quimpérois s'en inspirent et c'est la qualité de vie dans la ville tout entière qui y gagne. ■

Direction des paysages et des jardins, 02 98 98 88 87, espaces.verts@qimper.bzh

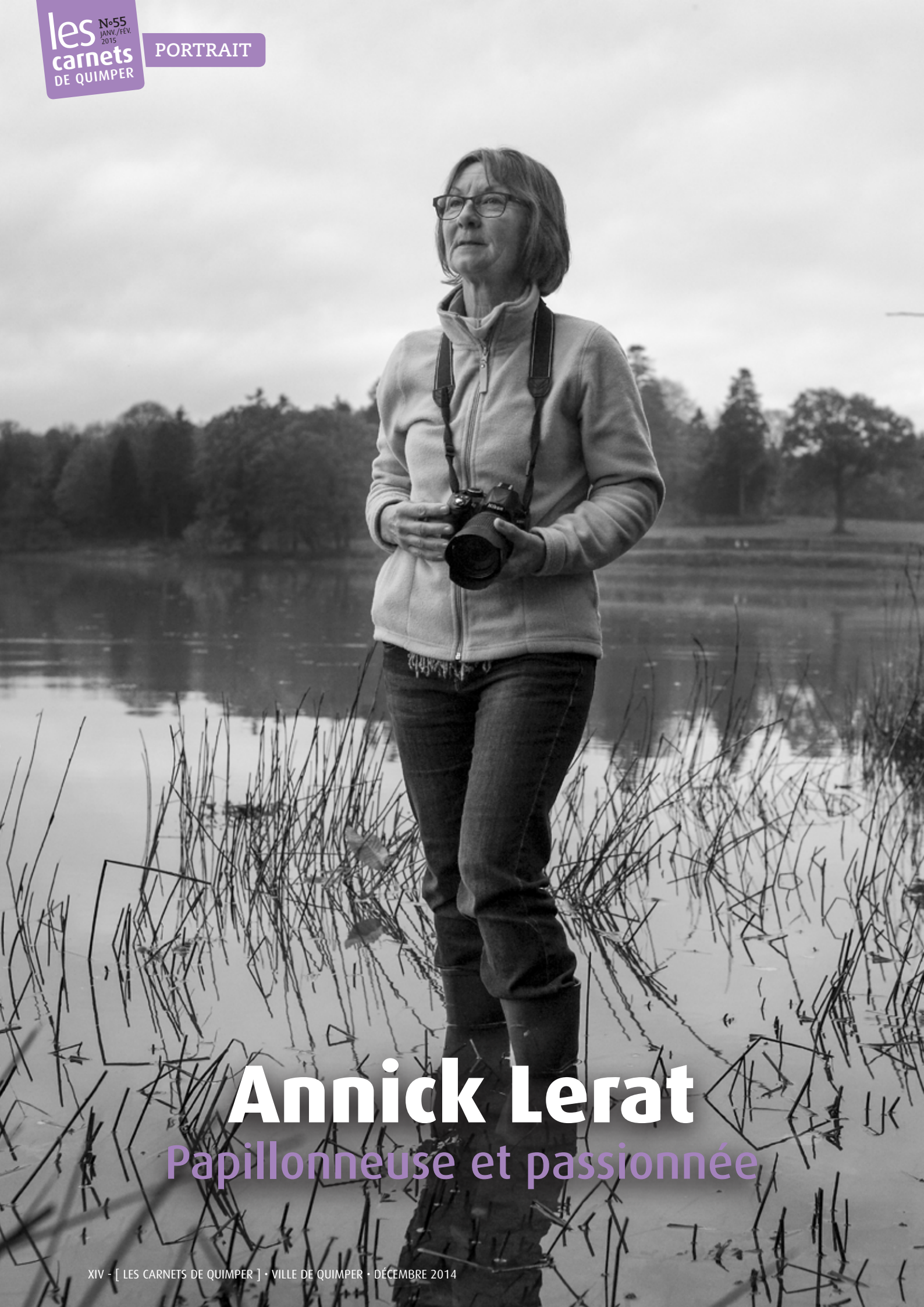
Jardin du Prieuré, accès par la place Bérardier.

Vallon Saint-Laurent, accès par la rue des 7 îles et l'avenue de Limerick.

Plaine du Moulin Vert, accès par le chemin de Prateyer.



La plaine du Moulin Vert offre un espace idéal pour la promenade.



Annick Lerat

Papillonneuse et passionnée



“ Si on aime la nature et qu'on la respecte, elle nous le rend bien. ”

Elle a les yeux verts : un indice de son attachement profond à la nature ? Depuis toute petite, Annick Lerat vit en communion avec la faune sauvage de nos campagnes. Armée de son appareil photo, elle ne traque pas, elle admire et patiente. Elle a plus de cinquante papillons quimpérois à son tableau. Petite leçon de biodiversité dispensée avec enthousiasme et générosité.

Quimper et vous, c'est une longue histoire ?

J'aurais voulu naître à Quimper ! J'ai beaucoup burlingué et depuis mon arrivée en 1999, je sais que ma place est ici. Regardez les bords de l'Odet, du Steir... En toute saison c'est merveilleux.

Que vous apporte la nature ?

Elle m'a toujours fascinée. Si on aime la nature et qu'on la respecte, elle nous le rend bien. Une promenade, tous les sens en éveil et on va mieux ! Écouter, guetter, identifier, répertorier sont des réflexes quotidiens. J'effectue des relevés et j'enregistre les données. La connaissance se mesure sur le temps de l'observation. Et quel plaisir de rencontrer des passionnés, à la belle saison. Je leur fais découvrir la baie de Kerogan, un lieu à préserver !

Votre méthode d'approche des animaux est très particulière...

Je crois que j'ai un don, comme un sixième sens, une intuition qui me permet de repérer des animaux et de les approcher sans les déranger. La tenue de camouflage, ce n'est pas mon genre. Il faut rester soi-même ! Je regarde et souvent je leur parle. Cela vous fait sourire ? Oui, en parlant tranquillement, calmement, on arrive à se faire adopter. Un exemple : une complicité avec une buse depuis neuf ans dans « ma » petite forêt de Kermabeuzen. À peine j'arrive qu'elle commence ses survols, joue à me faire peur... La nature vient à moi puis je persévère jusqu'à réaliser LA bonne photo. Après des journées à l'affût. Ainsi cette année, celle d'un martin-pêcheur sur le Steir ou du papillon coli-

bri moro-sphynx. On m'appelle pour aller voir une chenille bizarre... et on m'écoute quand je suggère de différer une tonte au moment où le machaon se reproduit !

Piérade du chou, collier de corail ou Robert le diable, les papillons quimpérois sont-ils en bonne forme ?

Non, comme ailleurs ! En 2013, le manque de nourriture dû à une forte chaleur subite leur a fait perdre une demi-taille. Les quarante dépressions qui se sont abattues de fin 2013 à avril 2014 et les inondations ont été une catastrophe. La moitié a disparu ! J'en ai sauvé quelques-uns en les emportant dans une boîte que j'ai toujours dans mon sac. Chez moi, ils ont pu sécher tranquillement. Toute la biodiversité a beaucoup souffert. Cela va vite !

Et du côté de la flore ?

Je viens de faire une belle découverte, dans un lieu tenu secret : une orchidée sauvage, l'ophrys abeille, qui est protégée dans certains départements. J'en ai parlé à la direction du paysage et des jardins de la Ville, au sein de laquelle j'ai effectué un stage en 2008. Nous échangeons souvent nos observations. J'admire leur travail, leur engagement, leur créativité. Quelle chance nous avons à Quimper avec tous nos jardins municipaux !

Quels sont vos projets ?

Partager mes merveilles ! Éditer un atlas, monter une exposition, des projections vidéo... Pas facile quand on n'est pas une spécialiste. Je suis persuadée que, par exemple, cela pourrait intéresser les personnes en maison de retraite ou les enfants des écoles, en les sensibilisant à la beauté qui nous entoure et à sa fragilité.

Libre expression des groupes politiques du conseil municipal de Quimper

GRUPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Chasser les clichés !

Le débat politique local est riche... en idées reçues. Petit tour d'horizon, en toute courtoisie républicaine...

Nouvelle majorité : une politique « ultralibérale » ? Faut-il rappeler que notre majorité est composée d'élu(e)s UMP, UDI, MoDem et d'autres sensibilités et que l'une de ses premières décisions a été de sanctuariser le budget du CCAS.

Budget 2015 : l'austérité ? Ce budget, qui fera l'objet d'un débat d'orientation fin janvier et sera voté le 20 mars, prévoit environ 27 millions d'euros d'investissement, ce qui est remarquable compte tenu de la conjoncture. L'indispensable réduction des frais de fonctionnement courants est supportée pour l'essentiel par la collectivité elle-même.

Les associations en ligne de mire ? Elles ne sont ni stigmatisées, ni pénalisées. La baisse des subventions s'explique par l'effondrement des dotations de l'État, aggravé par de nouveaux transferts de charges. Faut-il rappeler qui dirige le pays ?

La culture incomprise ? La gauche n'a pas le monopole de la culture. Les professionnels non plus. De notre point de vue, la culture gagne toujours à être populaire – ce n'est pas un gros mot – parce qu'elle devient ainsi plus accessible, mieux partagée. Cela n'exclut pas, bien au contraire, l'ambition et l'audace. Qualité ne rime pas forcément avec élitisme.

Nos projets abandonnés ? L'année qui vient prouvera que non, même si nous devons en 2015 assumer les choix plus ou moins pertinents de l'ancienne majorité. Heureusement, nous avons immédiatement stoppé le désastreux, et ruineux, « plan transport ».

La Cornouaille sans leader ? Bonne nouvelle : elle peut à nouveau compter sur Quimper. En lien avec nos partenaires, nous prenons à bras-le-corps les vrais enjeux : l'accessibilité, l'aménagement du territoire, l'agroalimentaire, la pêche, l'innovation... Fini les querelles de clochers. Place à l'union sacrée ! La force des réseaux, ici on connaît !

GRUPE « KEMPER L'ÉCOLOGIE À GAUCHE »

Prenons l'air le dimanche !

Élargir les autorisations d'ouverture des commerces certains dimanches est une mesure qui anime le débat entre une gauche fidèle à ses valeurs et une gauche libérale. En effet, le projet de loi porté par le Ministre Emmanuel Macron prévoit la possibilité pour tous les magasins d'ouvrir jusqu'à douze dimanches par an contre cinq auparavant. La municipalité quimpéroise se met au diapason de la tendance en passant d'une seule ouverture dominicale autorisée dans certaines conditions avant Noël, à trois par an. Cette mesure serait prise pour dynamiser l'économie. Mais en réalité, les études montrent que ces ouvertures ne provoquent qu'un étalement de la consommation sur davantage de journées. Dans le même temps, les frais fixes des magasins augmentent : électricité, chauffage, nettoyage... L'emploi n'y gagne pas, car là aussi, on constate une réorganisation des horaires, avec moins d'heures en semaine pour compenser les heures dominicales. Ce qui change vraiment, c'est la vie des salariés.

Les tenants du travail dominical nous diront que les heures travaillées le seront sur la base du volontariat. Vaste fumisterie ! Tous les employés le savent, la pression sera telle que, si le magasin est ouvert, il sera particulièrement mal venu de refuser de travailler.

Ces heures mieux payées mettraient du « beurre dans les épinards » selon eux, mais à quel prix en ce qui concerne les équilibres sociaux et familiaux ! D'autant plus que les études montrent que la banalisation du travail le dimanche peut s'accompagner d'une perte progressive des avantages qui y étaient liés, comme l'accord préalable des salariés. Qui a donc intérêt à ces ouvertures ? Essentiellement les grandes surfaces situées en périphérie, qui y gagnent un avantage concurrentiel. Les commerces de centre-ville ont eux peu de chance de voir affluer une nouvelle clientèle. La ville de Marseille qui, depuis 2012, pratique l'ouverture dominicale dans le cadre de la loi Maillé sur les zones touristiques, en tire un bilan très mitigé. Le constat est clair : les petits commerces du centre-ville n'en profitent pas et sont à nouveaux nombreux à baisser les rideaux le dimanche. Autant de raisons pour, hors métiers spécifiques, conserver une vraie pause dominicale pour le plus grand nombre !

Groupe Kemper l'Écologie à Gauche : Anne Gouerou - Daniel Le Bigot